

## CHAPITRE TROISIÈME

### L'ÉDUCATION AUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE

Tant que l'Eglise demeura confinée dans les catacombes, et avant qu'elle eût conquis, par la conversion de Constantin, cette première reconnaissance légale et cette nouvelle situation sociale que lui assura l'édit de 313, elle ne put, on le comprend, déployer efficacement tout son zèle en faveur de l'instruction publique et de l'éducation populaire.

Faudrait-il conclure de là que, pendant cette première période, les chrétiens désireux de faire instruire leurs enfants conformément à leurs croyances, n'eurent d'autre ressource que les leçons domestiques, ou encore l'enseignement que les prêtres, et de fervents néophytes, pouvaient donner dans les salles souterraines fréquentées par les fidèles? Nous ne le croyons pas. Sans doute les catacombes servaient à la fois d'hypogées, de temples et d'écoles, et souvent la liberté, celle des pères de famille comme celle des pasteurs de l'Eglise, dut y chercher un abri contre les persécutions du dehors.

Toutefois n'oublions pas qu'à Rome, sous la République d'abord, puis plus tard sous l'Empire, l'éducation à tous ses degrés se donnait sans entraves. Il y eut bien, à partir du second siècle ou même de la fin du premier, un haut enseignement officiel. Quelques empereurs établirent, aux frais du trésor public, des chaires de rhétorique et de philosophie, et plusieurs villes de province les imitèrent, fondant et dotant à leur tour des écoles de toute sorte. Mais cela ne pouvait arrêter la marche de l'enseignement libre. En face des écoles fondées par l'Etat ou par les villes, ouvrait qui voulait une école de